

MMT ACTU Mars - Avril 2026

EDITO

Une réunion interministérielle (RIM) organisée le 16 mars 2026 a permis d'arrêter plusieurs orientations structurantes pour le projet de Musée-mémorial du terrorisme.

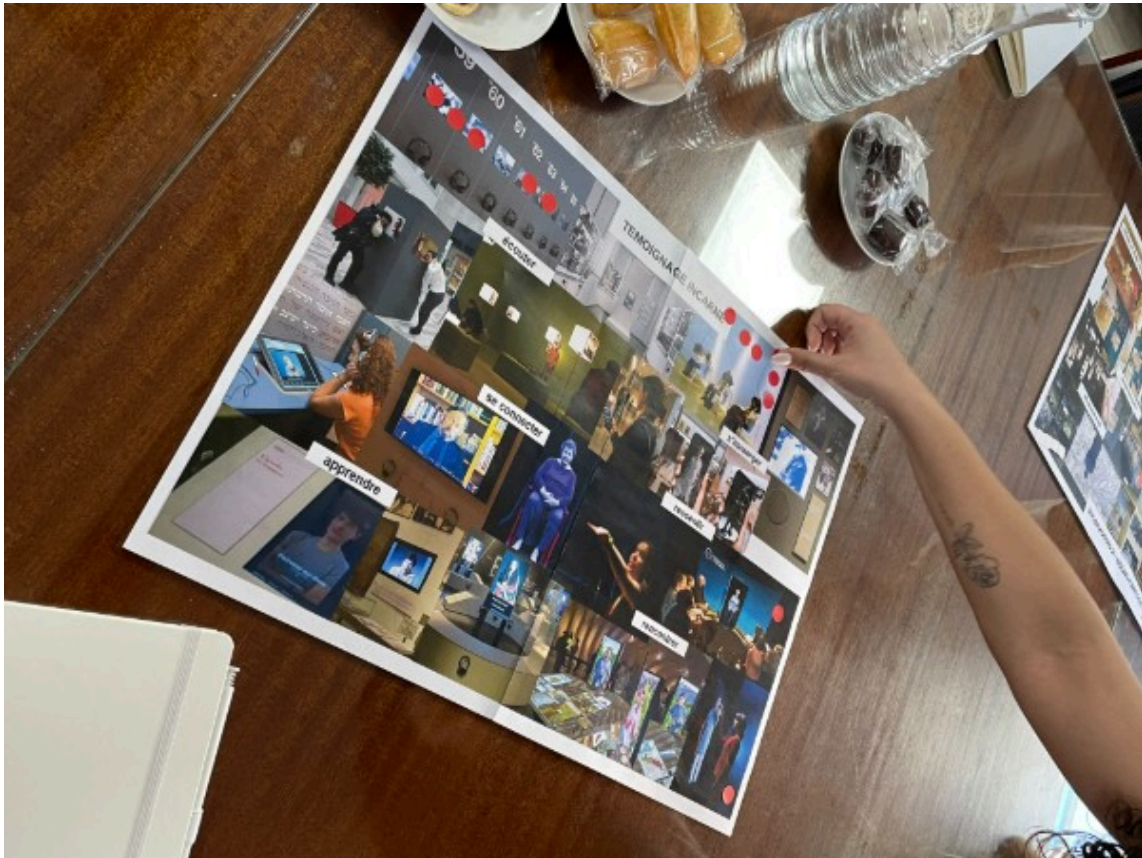
S'agissant de la localisation, le cabinet du Premier ministre a confirmé que le site retenu est désormais celui de la caserne de Lourcine. Ce choix dessine les contours d'un lieu de mémoire à la hauteur de ce que nous voulons transmettre aux générations futures. Il a été précisé que la maîtrise d'ouvrage déléguée demeurerait confiée à l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture), dans le cadre d'un avenant à la convention existante, assurant ainsi la continuité et la rigueur nécessaires à un projet d'une telle envergure. Le budget du projet a par ailleurs été confirmé. Il a enfin été acté que le GIP serait transformé en établissement public placé sous la double tutelle des ministères de la Culture et de la Justice, dont les modalités et le calendrier sont en cours d'élaboration.

Ces décisions attendues permettent d'engager deux chantiers importants pour avancer dans la suite du projet.

Le premier concerne la mise à jour du programme scientifique et culturel, qui est en cours d'adaptation au nouveau site et à la suite des consultations conduites sur son contenu par la mission de préfiguration auprès des victimes, des chercheurs, des éducateurs et des professionnels du secteur muséal. Ce programme actualisé, qui constituera le socle du futur établissement articulant mémoire, histoire, pédagogie et engagement citoyen, sera présenté dans les prochains mois.

Le second concerne le lancement, à compter de septembre prochain, du concours architectural et scénographique. Ce concours invitera les candidats à répondre à des exigences conjointes d'ordre architectural, muséographique et mémoriel, en vue de la conception d'un lieu alliant sobriété et force évocatrice, propre à accompagner chaque visiteur dans un parcours à la fois historique et commémoratif ; un défi singulier, à la mesure de ce que ce lieu représente.

L'actualité du MMT



Le MMT organise ses premiers focus groupes

Dans le cadre de l'élaboration de l'exposition permanente du Musée-mémorial du terrorisme et du concours architectural et scénographique à venir, le GIP-MMT a confié à la société *In Extenso TCH* la conduite d'une étude quantitative et qualitative des publics. Deux focus groupes ont été organisés les 8 et 9 avril, réunissant au total 28 participants plus ou moins familiers de la thématique et des établissements culturels. Les sessions, introduites par Henry Rouso, président de la mission de préfiguration, ont exploré cinq thématiques : les contenus de l'exposition permanente, les partis-pris scénographiques, les activités et animations attendues pour la programmation culturelle, l'ambiance des différents espaces du musée et, enfin, la communication avant et après l'ouverture.

[Lire la suite](#)



Activités pédagogiques : le MMT au cœur de la transmission mémorielle

Au cours des mois de mars et avril 2026, le pôle pédagogique du Musée-mémorial du terrorisme a organisé et conduit plusieurs rencontres au sein d'établissements scolaires, s'inscrivant dans une démarche de sensibilisation des élèves aux enjeux historiques, mémoriels et citoyens liés au phénomène terroriste.

Le 10 mars 2026, dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, Lancelot Arzel, responsable du pôle pédagogique, est intervenu auprès d'élèves de terminale HGGSP (Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques). Cette rencontre a réuni deux classes venues spécialement de la Cité scolaire Marcel Gambier de Lisieux ainsi qu'une classe du lycée Charlemagne, situé dans le 4e arrondissement de Paris et accueillant l'événement. Cette séance a permis de présenter de manière approfondie les enjeux historiques, mémoriels et civiques portés par le projet du Musée-mémorial du terrorisme. À cette occasion, deux victimes ont apporté des témoignages particulièrement forts, en partageant à la fois leur parcours personnel et les objets qu'elles ont confiés au MMT

[Lire la suite](#)

Terrorisme, justice et mémoire en débat à Washington

Les 9 et 10 avril 2026, Elisabeth Pelsez, magistrate et directrice du GIP-MMT et Pauline Picco, historienne et conseillère scientifique au sein de la mission se sont rendues à Washington D.C (USA) afin de participer au colloque international « *Terror & Justice in France. The 2015 terrorist attacks and their aftermath, Ten years on* ». Organisé par le Département d'études françaises et francophones de Georgetown University, l'Institut français de Texas A&M University et l'ambassade de France aux États-Unis, ce colloque visait à faire dialoguer magistrats, journalistes, chercheurs, avocats, documentaristes et victimes sur les attentats de Janvier et Novembre 2015 et leurs conséquences politiques et judiciaires.

[Lire la suite](#)

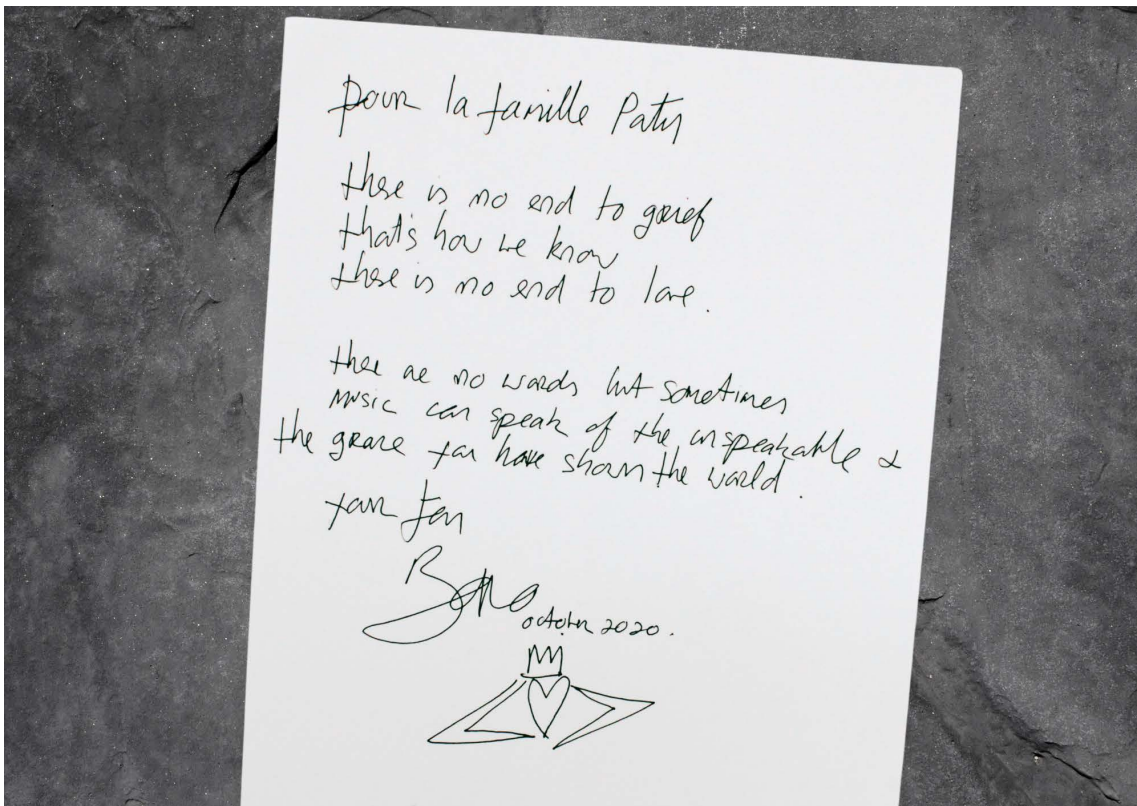
Le MMT, un musée d'histoire du temps présent

Le 23 avril, Henry Rouso a prononcé la conférence d'ouverture du colloque « *Terrorismes, contre-terrorismes et antiterrorismes dans l'Europe actuelle* », organisé les 23 et 24 avril à l'Université Grenoble Alpes. Sur le thème « *Le MMT, un musée d'histoire du temps présent* », il a rappelé la nature singulière du projet : un musée et un mémorial à la fois, situé à la croisée de l'histoire et de la mémoire, de la connaissance et de la reconnaissance, et mené en lien étroit avec les protagonistes de cette histoire — associations de victimes, victimes elles-mêmes, magistrats, policiers — qui apportent leur expérience, leur expertise et parfois leurs dons.

Il a également insisté sur le fait que le MMT travaille sur une « histoire inachevée », l'une des caractéristiques de l'histoire du temps présent, c'est-à-dire un phénomène en cours qui oblige à prendre en compte à la fois son histoire et son devenir, par une observation du présent. Lancé en 2019, le projet s'est construit sur sept années marquées par de nouveaux attentats, de Samuel Paty au 7 octobre et ses suites, posant chaque fois de nouvelles interrogations sur la portée et les limites de ce que le musée doit appréhender.

Henry Rouso a conclu en soulignant la vocation du MMT à être un lieu de médiation de la connaissance historique et des apports des sciences humaines et sociales ainsi que des sciences cognitives, cherchant à concilier prise de distance analytique et travail sur les émotions. Le colloque de Grenoble a, à cet égard, témoigné d'une dynamique montante et encourageante de la recherche internationale sur le terrorisme.

L'objet du mois



© GIP MMT

Une lettre de Bono à la famille de Samuel Paty

Le pôle des collections présente la lettre envoyée par le chanteur Bono à la famille de Samuel Paty, enseignant assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine. Symbole de solidarité et d'hommage international, elle vient enrichir les collections du futur Musée-mémorial du terrorisme.

Rencontre



L'Ange de la Baie, de l'atelier à la Promenade des Anglais Rencontre avec Jean-Marie Fondacaro

Sculpteur niçois, Jean-Marie Fondacaro est l'auteur de L'Ange de la Baie, œuvre installée en 2022 sur la Promenade des Anglais en hommage aux 86 victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice. Il revient pour le Musée-mémorial du terrorisme sur le processus de création de cette sculpture — de l'urgence du lendemain de l'attentat jusqu'à l'installation publique — et sur ce que signifie, pour un artiste, de répondre à une commande mémorielle et commémorative.

Pouvez-vous nous décrire L'Ange de la Baie ?

L'œuvre repose sur une base en acier Corten, dont les teintes rouge-brun se fondent dans le macadam de la Promenade des Anglais. L'idée était que cette base disparaisse visuellement, pour que seules la vague et l'envol s'imposent au premier regard. La sculpture mesure 4,60 m de hauteur pour une envergure de 3,50 m.

Au-dessus de cette base s'élève une grande vague en aluminium soudé, des plaques de 6 mm roulées en vrille dans des rouleuses industrielles, un travail d'une grande complexité technique. Cette vague a été orientée perpendiculairement à la mer, face à la trajectoire du camion, comme un rempart dressé contre sa course folle.

Par-dessus la vague, l'envol, une fonte d'aluminium réalisée en fonderie, s'élance vers l'horizon tout en inclinant son regard vers le cœur gravé dans le creux de la vague, sur lequel figurent les noms des 86 victimes décédées. Ce mouvement tendu entre l'horizon et le cœur est au centre de toute la symbolique de la pièce.

Vous avez confié que le lendemain de l'attentat, vous vous êtes réfugié dans votre atelier pour créer ; un geste que vous décrivez comme un cri de douleur, sans aucune intention mémorielle. Comment s'est opéré le basculement entre cette sculpture intime et l'œuvre publique qu'est aujourd'hui *L'Ange de la Baie* ?

Comme tout le monde, j'ai été sous le choc. Chacun réagit à sa manière. Nous, les artistes, nous avons cette possibilité d'exulter dans la matière. Le lendemain, ou peut-être même le jour même, c'est flou, j'étais dans mon atelier et j'ai commencé à travailler sur des bouquets d'envol en plâtre, en référence à mon œuvre emblématique. Ce n'était pas du tout pensé comme un monument. C'était pour moi un cri de douleur posé dans l'argile.

Le basculement est venu avec l'appel d'offre. Et là, tout a changé. Entre une œuvre qu'on fait dans le secret de son atelier et une pièce destinée à l'espace public, sur ce lieu précis, avec les familles de victimes, les associations, la Ville ... de nombreuses questions se sont posées d'un coup. Je suis reparti d'une page blanche.

[Lire la suite](#)

Comprendre



Samuel Paty, l'école républicaine et le terrorisme

Depuis le début de l'année, un comité de soutien œuvre à la panthéonisation de Samuel Paty. Le 14 janvier, une tribune publiée dans Libération a demandé l'entrée dans ce monument du professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine, faisant valoir que le panthéoniser permettrait de « nommer clairement ce qui s'est joué ce jour-là » et d'« adresser un message clair aux enseignants de France ». Début mai, une pétition lancée sur change.org à l'initiative de Gaëlle Paty, l'une des sœurs du professeur, avait recueilli près de 50 000 signatures.

Samuel Paty au sein du MMT

Ces enjeux constitueront le fil conducteur d'une section du parcours permanent du futur Musée-mémorial, dédiée à l'école en tant que cible du terrorisme et à l'éducation comme réponse à ces violences. Qualifié de « héros tranquille de la République » par Robert Badinter, Samuel Paty y occupera une place centrale, aux côtés d'autres victimes liées au monde scolaire. Seront ainsi évoqués aussi bien des élèves — notamment lors des attentats visant des écoles juives à Villeurbanne en septembre 1995 et à Toulouse en mars 2012 — que des enseignants, à l'image de Dominique Bernard, professeur de lettres assassiné dans la cour de son lycée à Arras en octobre 2023.

À travers des archives audiovisuelles, des entretiens avec de grands témoins et des objets confiés par les proches des victimes, cette section donnera à comprendre l'onde de choc profonde qui traverse la communauté éducative et, plus largement, la société après de tels attentats. La famille de Samuel Paty a d'ores et déjà contribué à cette mémoire en effectuant des dons au Musée-mémorial, tandis que les scellés de l'attentat viendront enrichir les collections à l'issue de la procédure judiciaire.

Ressources pédagogiques

Pour travailler en classe sur ces enjeux civiques et mémoriels, plusieurs outils sont à disposition.

le roman graphique *Crayon noir. Samuel Paty, histoire d'un prof* (2023) a donné lieu à [une fiche pédagogique](#) mise en ligne par l'APHG afin de travailler plusieurs thématiques : débat sur les caricatures, la liberté de la presse, le principe de laïcité, les réseaux sociaux et la haine en ligne, l'islamisme radical et le terrorisme et l'hommage rendu à Samuel Paty. Celle-ci est complétée par [une fiche de mise en œuvre pédagogique](#) mise en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale (« Aborder l'assassinat de Samuel Paty en EMC et en EMI »).

[des documents pédagogiques](#) (poésie, discours, littérature, iconographie, texte de réflexion) sont proposés par le ministère de l'Éducation nationale afin d'accompagner les élèves dans une réflexion autour de la liberté d'expression, des valeurs de la République, du rôle du professeur et de l'école.

des documentaires reviennent sur cet attentat et ses conséquences dans le collège du Bois-d'Aulne (aujourd'hui collège Samuel Paty) ([Le Collège de Monsieur Paty](#), de Christine Tournadre, 2023), ainsi que sur le procès en première instance (*Samuel Paty, Le temps de la justice*, de Christine Tournadre & Mathieu Delahousse, 2025).

[un dossier du MMT](#) propose une mise au point sur la justice antiterroriste et la question des procès, permettant de mettre en perspective le procès en première instance et en appel. Une retranscription de [la conférence du procureur de la République antiterroriste](#), Jean-François Ricard, est également disponible en ligne afin de mieux comprendre le fonctionnement de cette justice antiterroriste et son rôle dans la mémoire des attentats terroristes.

Voir et écouter

Lockerbie : le terrorisme d'État à l'écran

La mini-série *Lockerbie : Attentat en plein vol*, diffusée fin avril sur M6, est disponible en replay sur M6+. Portée par Colin Firth, elle retrace l'explosion du vol Pan Am 103 du 21 décembre 1988 et la longue quête de vérité des familles des 270 victimes. L'enquête établira la responsabilité du régime de Kadhafi, également à l'origine de l'attentat contre le DC-10 d'UTA le 19 septembre 1989, qui coûta la vie à 170 personnes au-dessus du désert du Ténéré. Ces deux attaques illustrent une même logique : celle du terrorisme d'État comme arme géopolitique, dimension qui figurera dans le parcours permanent du futur Musée-mémorial du terrorisme.

[Accéder au replay](#)

Condamnation de Lafarge pour financement du terrorisme : un premier jugement inédit

Le 13 avril 2026, le cimentier Lafarge et ses anciens dirigeants ont été reconnus coupables de financement du terrorisme en Syrie. Dans *La Story*, le podcast d'actualité du journal *Les Échos*, Clara Grouzis et ses invités retracent l'affaire et ses conséquences juridiques. Cette décision inédite en droit français illustre l'évolution de la réponse pénale face au terrorisme, une autre dimension qui figurera également dans le parcours permanent du futur Musée-mémorial du terrorisme.

[Accéder au podcast](#)

L'Abandon

Un film de Vincent Garenq avec Antoine Reinartz, Emmanuelle Bercot et Emma Boumali. En salle le 13 mai. Ce film revient, à la lumière des enquêtes et des procès, sur les onze derniers jours de Samuel Paty et l'engrenage qui a conduit à sa mort tragique.

[Voir la bande annonce](#)

Musée mémorial du terrorisme

Ministère de la Justice - 13 place Vendôme
75042 Paris cedex

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

[En savoir plus sur le traitement de vos données personnelles](#)

